



Bilan 2020



Parcours 2
Un nouveau parcours vers l'alternance

Avril 2021

Table des matières

Préambule : Le centre de formation l'Atelier.....	1
Le projet pédagogique de Parcours 2.....	3
L'expression écrite et orale	3
Les Ateliers de Raisonnement Logique (ARL)	4
La communication	4
La citoyenneté	4
Les créations numériques.....	5
L'hygiène de vie – santé et sécurité	5
Les plateaux d'habiletés	6
La découverte des métiers	6
Le sport.....	6
L'orientation et la mobilité.....	6
La préparation à l'immersion en entreprise et la recherche de stages	7
Parcours 2 et la crise sanitaire de 2020.....	8
Les orienteurs.....	9
Les jeunes accueillis.....	11
1) Age, genre et situation des jeunes accompagnés	12
2) Lieu d'habitation et type de logement.....	14
3) Nationalité.....	15
Les problématiques rencontrées par les jeunes	16
1) Problématiques principales.....	18
2) Niveau de formation.....	19
3) Durée de déscolarisation.....	20
Les parcours.....	21
1) Entrées à Parcours 2.....	21
2) Durée de parcours	21

3) Stages en entreprise.....	23
Secteurs d'activité des stages.....	23
Stages dans l'artisanat.....	24
Stages dans le bâtiment	24
Stages dans le commerce	24
4) La fin de parcours	25
La poursuite de formation.....	25
Les contrats d'apprentissage.....	26
Les abandons	27
Les perspectives pour 2021.....	28

Préambule : Le centre de formation l'Atelier

L'Atelier est une association active depuis près de 38 ans en Alsace. Son objectif est de favoriser l'insertion professionnelle des publics les plus fragiles grâce à une approche globale des situations de travail. Autrement dit, à partir d'un retour réfléchi sur l'expérience, trouver les leviers à la fois de la mobilisation personnelle, de la remise à niveau requise par les tâches et de l'intégration dans des équipes pour rendre efficacement le service attendu.

L'Atelier s'adresse pour une partie importante de son activité à des jeunes qui sortent du système scolaire sans qualification. Ne pas avoir un métier en main lorsque l'on quitte l'école, ce n'est pas vraiment le problème, parce qu'il existe de nombreuses autres façons de se former dans le monde du travail lui-même.

Quels sont donc les vrais problèmes, quand on sort de l'école sans bagage ?

Avant tout, c'est de ne pas être familiarisé avec le monde du travail. En tant qu'élève, un jeune bénéficie d'un service d'éducation et d'instruction. En entreprise, c'est très différent : c'est lui qui doit rendre un service. Et en plus, tout ce qu'il entreprend est dicté, rythmé par le service rendu par les autres au même moment – les autres étant ses collègues et sa hiérarchie.

Ensuite, c'est de ne pas adopter les bons comportements dans le monde du travail. Le jeune sans expérience ne sait pas encore travailler, justement parce qu'il ne connaît pas la vie en entreprise, sa façon de fonctionner. Celui qui a un comportement décalé est souvent celui qui ne voit pas bien ce qu'on lui demande – et c'est bien plus que ce que dit la consigne.

C'est aussi de ne pas savoir faire la différence entre la vie professionnelle et la vie privée. Mais c'est là une conséquence du point précédent. Aussi longtemps qu'on confond les collègues et les copains, les soucis familiaux et ceux du travail, on n'est pas réellement disponible pour le monde de l'entreprise et pour le statut de salarié.

Autre difficulté, et qui découle de tout le reste : le jeune qui n'est pas prêt pour le monde du travail ne sait pas où aller, ni quoi faire précisément. Il n'a pas de vrai projet pour son avenir professionnel, puisqu'il ne comprend pas ce qu'on pourrait attendre éventuellement de lui, dans l'univers du travail. Il ne voit pas quel est le service qu'il rendrait au mieux et qui lui apporterait des satisfactions.

C'est là que le manque de bagage scolaire peut vraiment gêner la progression dans le monde du travail. Pour être à niveau en calcul, raisonnement logique, expression orale et écrite, il faut trouver des raisons de s'y remettre. L'apprentissage des bases de la formation est entraîné, dynamisé par l'entrée

dans la vie active, grâce aux perspectives d'accéder réellement à une qualification et, plus tard, à un emploi.

Quel est le projet de l'Atelier dans ce contexte ?

Le projet de l'Atelier tient dans une formule : le travail, l'emploi, le métier. Il s'agit de soutenir la personne qui cherche à s'insérer professionnellement en tenant ensemble ce qui ne doit pas être séparé dans la vie professionnelle :

- *Travail* : comprendre comment marche le monde du travail pour en déduire une façon d'être, de se comporter au mieux avec les autres, afin de pouvoir mettre les pieds en entreprise et de s'y faire accepter comme un collègue.
- *Emploi* : trouver, une fois qu'on a accédé à ce monde du travail, l'emploi qui nous convient, autrement dit : la place où nous serons au mieux de notre efficacité dans le service à rendre – ce sera le projet professionnel.
- *Métier* : chercher à réunir les moyens d'y arriver, une fois que la direction est donnée : d'abord réviser les bases de la formation générale ; ensuite apprendre les rudiments d'un métier pour être utile en entreprise ; enfin se qualifier réellement dans ce métier pour décrocher un diplôme et être autonome.

S'insérer dans le monde du travail, c'est finalement s'engager dans une spirale positive : un emploi rythme la vie quotidienne, structure le comportement et consolide la santé ; une source de revenus ouvre la possibilité de se loger, de se déplacer, de devenir autonome. La vie sociale est ainsi facilitée par la vie professionnelle.

Le projet pédagogique de Parcours 2

Le dispositif d'insertion « Parcours 2 » propose depuis 2004, une entrée originale dans le monde de la formation et du travail pour les jeunes en grande difficulté. C'est une occasion de faire quelque chose avec les autres, de rester actif et de commencer à se préparer, à temps partiel, à son rythme et dans un cadre bienveillant, à la formation professionnelle.

Le dispositif accueille les jeunes pour les aider à se préparer à entrer en formation et à surmonter les obstacles qui les ont conduits à une situation de rupture. Parcours 2 permet à chacun d'entre eux de réfléchir à son avenir et d'être accompagné individuellement dans l'atteinte de son objectif.

Le projet pédagogique de Parcours 2 se fonde sur trois axes principaux :

Toujours prendre appui sur une mise en activité :

Le jeune doit s'engager de façon à sortir de la posture du spectateur ou du consommateur ; il doit prendre le risque de faire, donc de se tromper, à l'épreuve du réel.

Faire circuler la parole dans le cadre du collectif :

Chacun doit d'abord se décentrer de lui-même, pour mieux s'ouvrir au point de vue des autres – en osant se recentrer ensuite sur son propre point de vue, celui qu'il apprend à défendre, cette fois-ci de manière éclairée (grâce au débat).

Profiter de toutes les occasions pour donner un retour, une appréciation au jeune :

Il ne s'agit pas de contrôler une stricte conformité (ce serait soit inopportun, soit prématuré - et cela provoquerait une nouvelle crispation) mais d'évaluer sereinement, d'échanger les points de vue sur la pertinence des choix qui ont été faits.

Cette pédagogie s'articule selon différents ateliers proposés en fonction des besoins de chaque usager.

L'expression écrite et orale

Il s'agit d'apprendre aux jeunes à manier correctement les outils et les règles de la langue Française à l'écrit comme à l'oral, afin de développer davantage ses propres réflexions et de les exprimer avec le plus de justesse possible. Ces ateliers ont pour objectif d'aider le jeune à mieux s'exprimer, à organiser sa réflexion en étant capable de formuler des phrases complètes et de façon claire, de reconnaître le sens, la nature et la fonction de certains mots particulièrement utilisés. Le fait d'accueillir de plus en plus de jeunes n'ayant jamais été scolarisés et ne sachant ni lire, ni écrire, nous oblige à adapter nos méthodes pédagogiques et à travailler avec des groupes de niveaux.

Pendant la crise du Covid 19, le travail sur l'expression écrite et orale a pu se continuer à distance via des exercices réalisés par le jeune et travaillés individuellement avec un formateur, par appel téléphonique ou vidéo.

Les Ateliers de Raisonnement Logique (ARL)

Au-delà des bases en mathématiques, il s'agit avant tout d'un entraînement à la prise de recul : les jeunes qui participent à ces ateliers ont l'habitude du zapping. Leur raisonnement est impacté par l'immédiateté, la spontanéité, l'exigence d'avoir tout, tout de suite. Les ARL, au contraire, doivent les inciter à réfléchir de manière posée et approfondie, à prendre un temps pour la concentration, pour faire l'inventaire de ce qu'ils doivent prendre en compte, avant de prendre une initiative ou de tirer une conclusion. Il s'agit aussi d'encourager le conflit sociocognitif : discuter avec les autres d'un problème, l'évaluer, argumenter pour convaincre, faire des liens, démontrer ou prouver quelque chose. L'objectif de cet atelier est d'entraîner à la concentration, à la persévérance, à la patience.

La communication

Il s'agit d'une introduction à la communication professionnelle : s'entraîner à communiquer efficacement et de manière professionnelle et prendre conscience qu'il n'est pas si évident de bien communiquer. Un travail est réalisé sur les perturbateurs en communication professionnelle pour apprendre à gérer des situations de communication professionnelle (verbale et non-verbale) en identifiant quelques éléments perturbateurs courants afin de les corriger, de les prévenir et d'arriver à une meilleure communication.

Les exercices sur la communication ont continué pendant les confinements afin d'épauler les jeunes dans la formulation de leurs idées, la pensée critique et la sélection des informations.

La citoyenneté

Les ateliers de citoyenneté invitent les jeunes à s'interroger sur les liens entre citoyenneté et travail (comprendre la flexibilité et la sécurité de l'emploi, comprendre le droit de grève et son exercice, comprendre la négociation dans l'entreprise), citoyenneté et solidarité (réfléchir à la place de l'entraide dans la vie quotidienne, rechercher les différentes formes que peut prendre la solidarité), ou encore entre citoyenneté et égalité des genres (réfléchir aux relations filles-garçons et au concept d'égalité des genres, à ses propres représentations, envisager d'autres manières de voir, débattre des comportements adoptés entre filles et garçons, les évaluer à l'aune d'un référentiel de valeurs...).

L'éducation à la tolérance, et particulièrement l'éducation aux droits de la personne, vise à développer chez les jeunes des attitudes et des habiletés qui leur permettront de démontrer une plus grande

ouverture d'esprit, de la tolérance pour autrui et une plus grande facilité à résoudre les conflits en formation, dans le monde professionnel et dans leur vie privée.

La crise du Covid 19 a montré toute l'importance de sensibiliser les jeunes sur les différents médias et sources d'information qui s'offrent à eux. Les formateurs ont remarqué l'impact du climat anxieux sur les jeunes qui ne distinguent pas forcément les infos des informations aux sources sérieuses.

Les créations numériques

Les ateliers numériques visent à lutter contre l'exclusion numérique. Les outils numériques facilitent la réflexivité, la mémorisation, les interactions ou encore le feed-back, qui sont des modalités de formation et d'évaluation. Le tâtonnement, la manipulation et la démarche expérimentale font de l'erreur un vecteur de progrès. Les jeunes expérimentent par eux-mêmes, dans une démarche active de recherche d'information, en semi-autonomie. Les formateurs veillent à leur montrer qu'ils peuvent créer, s'autoriser à être inventifs. Les progrès technologiques liés à l'informatique et à internet sont à la base du développement de la "société de l'information" qui est notre environnement d'aujourd'hui et de demain.

Quatre ateliers différents sont prévus dans le cadre des ateliers de créations numériques : les bases de l'informatique (outils de communication et de recherche), la création et l'impression en 3D, la MAO Musique Assistée par Ordinateur et le dessin vectoriel.

L'hygiène de vie – santé et sécurité

Les différents aspects de l'hygiène de vie sont abordés afin de réussir à s'engager de manière durable et efficace en formation et en entreprise : le sommeil, l'alimentation et la santé. Chaque jeune bénéficie d'une consultation avec le RESI (Réseau Emploi Santé Insertion) et peut à tout moment demander à revoir le médecin.

En partenariat avec l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Bas-Rhin, des séances régulières d'initiation aux gestes qui sauvent sont organisées dans notre établissement, sous la conduite d'un Sapeur-pompier. La formation dispensée est en tout point conforme au programme du GNR (Guide National de Référence) des Sapeurs-Pompiers. Une attestation de formation ainsi qu'un livret est remis à chaque participant à l'issue de la séance.

Malheureusement, les interventions du RESI comme de l'UDSP ont été interrompues pendant les confinements et n'ont pas encore pu reprendre. Le partenariat reste actif entre Parcours 2 et ces deux structures et nous espérons pouvoir continuer à travailler avec elles dès l'assouplissement des mesures de restriction sanitaire.

Les plateaux d'habiletés

Les ateliers bois, métallerie et le chantier-école ont pour objectif de lutter contre le comportement d'échec, promouvoir un comportement de réussite, comprendre progressivement le monde du travail - qui repose sur des compétences sociales, avant même la maîtrise technique. L'expérience en atelier d'habileté est directement utile pour adopter les comportements adéquats, par exemple lors de la première rencontre avec une entreprise, et sensibiliser le jeune aux règles d'hygiène et de sécurité.

Les mesures sanitaires liées au Covid 19 ont suspendu les activités liées aux plateaux d'habileté pendant les confinements de 2020.

La découverte des métiers

Les ateliers de découverte des métiers doivent permettre au jeune de ne plus subir son orientation professionnelle, mais de prendre les devants. Il est sensibilisé aux métiers en tension et informé des filières de formation existantes : il peut acquérir du vocabulaire, apprendre à rédiger un rapport de stage et réfléchir à son projet professionnel. Des ateliers CV et lettre de motivation sont proposés à chaque jeune. En découvrant les différents secteurs professionnels, le jeune est replacé en tant qu'acteur de son parcours de formation et d'emploi. Les formateurs l'accompagnent dans ses choix et la découverte des métiers pour qu'il soit au centre de sa propre orientation.

Le sport

La programmation sportive à Parcours 2 s'appuie sur la pratique de différents sports collectifs et individuels pour développer la condition physique des jeunes, mais également pour aborder, de manière ludique, des thématiques comme la condition physique, l'anatomie et la physiologie, le fonctionnement du corps humain, les règles des différentes activités sportives et le respect des règles de groupe ou encore l'alimentation et la diététique sportive.

La pratique sportive est encadrée par les éducateurs sportifs de l'association Unis Vers le Sport. La crise sanitaire a interrompu leurs interventions auprès des jeunes de Parcours 2 pendant les confinements. Ces dernières ont été adaptées pendant les périodes de reprise pour proposer aux jeunes une activité sportive en extérieur et dans le respect des gestes barrières.

L'orientation et la mobilité

L'objectif de cet atelier est de favoriser la mobilité et l'autonomie du jeune accueilli à Parcours 2. Ce dernier pourra s'initier à la lecture d'un plan, apprendre à se déplacer en transports en commun, s'approprier Google Maps, rechercher les horaires de la CTS et de la SNCF, préparer son itinéraire et

anticiper les temps de trajet. Ce module est bien utile quand le jeune doit se rendre sur son lieu de stage pour rencontrer son tuteur et signer sa convention.

La préparation à l'immersion en entreprise et la recherche de stages

Lors de ces ateliers, le jeune épaulé dans sa recherche de stage, la rédaction de son CV et de ses lettres de motivation. Un travail est également fait pour repérer les lieux, rechercher des informations sur l'entreprise et sur le vocabulaire professionnel... Le formateur aborde avec le jeune les points suivants : la tenue vestimentaire, le repas de midi, les informations à connaître concernant l'entreprise d'accueil, l'itinéraire et les horaires de transports en commun, la fiche métier...

Lors de chaque stage, une évaluation en entreprise est réalisée en présence du tuteur, de l'utilisateur et de son formateur référent.

Parcours 2 et la crise sanitaire de 2020

La crise sanitaire de 2020 a imposé aux jeunes et aux formateurs de Parcours 2 de s'adapter à de nouvelles conditions. Lors du premier confinement, les formateurs ont tout fait pour garder le lien avec les jeunes pour qu'ils ne soient pas isolés. L'équipe a alors fait face au manque de matériel informatique et de possibilité de se connecter des jeunes. Il a fallu individualiser chaque accompagnement pédagogique en fonction de différents éléments : certains jeunes n'avaient aucun équipement (pas d'ordinateur, ni de connexion internet ou de forfait téléphonique), certains avaient le soutien d'un éducateur et d'autres étaient isolés, les conditions de vie de certains jeunes n'étaient pas forcément favorables à la poursuite du travail (notamment dans le cas des jeunes hébergés à l'hôtel). Les formateurs ont également accompagné les jeunes dans cette période très anxiogène en cherchant à les rassurer, en gardant le lien et en continuant à les épauler dans la construction de leur projet. A la fin du premier confinement, grâce à Emmaüs Connect, les jeunes ont pu être équipés de cartes SIM et d'ordinateurs afin de pouvoir poursuivre leur parcours de formation à distance. Ces moyens techniques leur ont permis de continuer à travailler en restant en lien avec leurs formateurs et toute l'équipe de Parcours 2 remercie chaleureusement Emmaüs Connect.

Les méthodes pédagogiques ont dû être adaptées rapidement afin de faire face au confinement. L'équipe a dû s'approprier de nouveaux outils et s'enrichir de nouvelles manières d'apprendre et de faire apprendre à distance. Les formateurs ont organisé des entretiens avec les jeunes par téléphone afin de continuer l'apprentissage du Français, de la communication professionnelle et des savoirs de base. Ils ont également adapté leurs ateliers afin de transmettre des supports pédagogiques aux jeunes. Des travaux individuels leur ont été transmis, afin qu'ils puissent travailler à leur rythme tout en faisant des points réguliers avec les formateurs en charge des différents ateliers. Un espace pédagogique en ligne a été créé, rassemblant différentes ressources, organisées par niveau, et dans lesquelles les jeunes et leurs éducateurs pouvaient puiser pour continuer à travailler, avec l'appui à distance des formateurs. Cette adaptation de l'équipe a permis d'assurer la continuité pédagogique pendant les différents confinements.

Pendant les périodes de réouverture, les horaires des ateliers ont été réorganisés afin de gérer les passages et les flux au mieux au sein de l'association l'Atelier. La pause a été supprimée pour concentrer les ateliers sur un format de deux heures. Le temps d'accueil, habituellement organisé le matin et pendant lequel les jeunes peuvent prendre une collation, a dû être interrompu depuis le début de la crise sanitaire. Les formateurs remarquent les difficultés pour certains jeunes de prendre un petit-déjeuner avant de se rendre en atelier. Nous espérons donc pouvoir réorganiser l'accueil, selon les modalités précédentes, dès que possible.

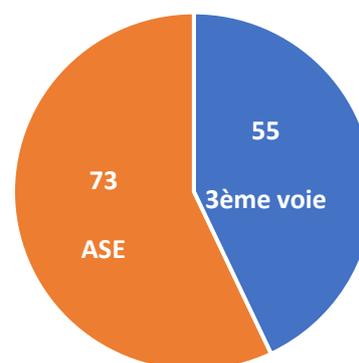
Les orienteurs

De nombreuses structures du territoire bas-rhinois orientent les jeunes qu'ils accompagnent vers Parcours 2. Ces structures peuvent être séparées en deux catégories, celles qui appartiennent à l'Aide Sociale à l'Enfance et celles relevant de la Troisième Voie.

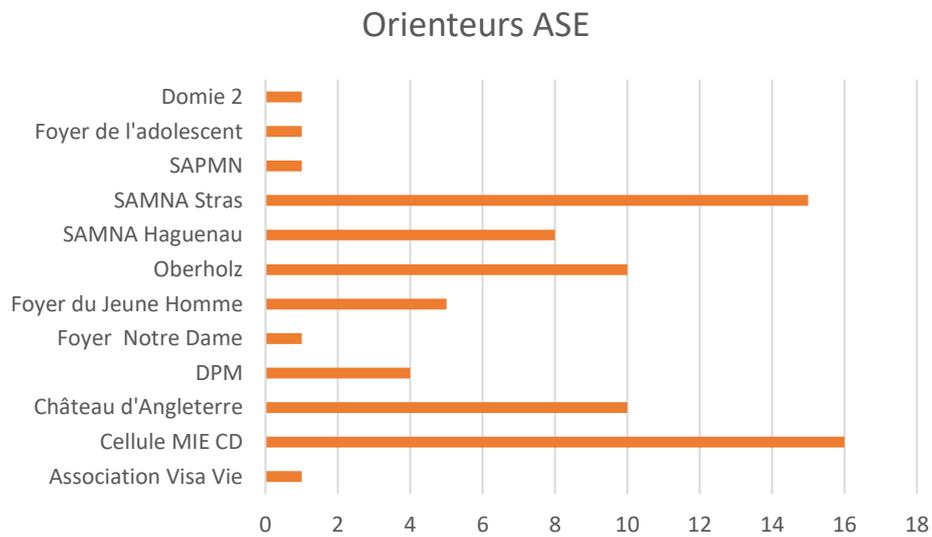
Structures Orientrices	3ème voie	ASE	Total général	%
Association Visa Vie		1	1	1
Cellule MIE du CD		16	16	13
Château d'Angleterre		10	10	8
Département de Protection des Mineurs (DPM)		4	4	3
Foyer Notre Dame		1	1	1
Foyer du Jeune Homme		5	5	4
Horizon Amitié	1		1	1
Mission Locale Centre-Ville	6		6	5
Mission Locale Illkirch	1		1	1
Mission Locale Lingolsheim	3		3	2
Mission Locale Strasbourg sud	20		20	16
Mission Locale Strasbourg Ouest	20		20	16
Mission Locale Saverne	1		1	1
Oberholz		10	10	8
OPI Koenigshoffen	1		1	1
SAMNA Haguenau		8	8	6
SAMNA Strasbourg		15	15	12
SAPMN		1	1	1
STEMO	1		1	1
UTAMS Sud	1		1	1
Foyer de l'adolescent		1	1	1
Domie 2		1	1	1
Total général	55	73	128	100%
	43%	57%	100%	

En 2020, Parcours 2 a accompagné vers la formation et l'emploi 128 jeunes. 73 jeunes ont été orientés vers Parcours 2 par des professionnels de l'Aide Sociale à l'Enfance, dans la plupart des cas par leurs éducateurs référents. Les jeunes ayant bénéficié de Parcours 2 dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance sont suivis dans le cadre de mesures éducatives en milieu ouvert, de placements, ou de par leur statut de Mineur Non Accompagné.

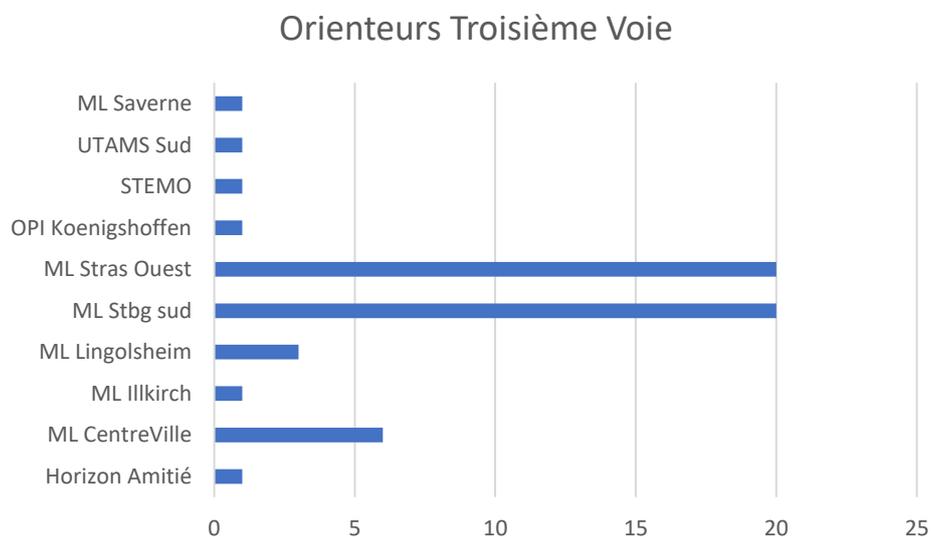
Type d'orientation



Parmi les 73 jeunes orientés par des structures relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance, seuls 11 n'ont pas le statut de Mineur Non Accompagné.



Les structures appartenant à la Troisième Voie sont en grande majorité des Missions Locales de l'Eurométropole de Strasbourg.



La diversité des structures orientant des jeunes qu'elles accompagnent vers Parcours 2, que ce soit dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance ou de la Troisième Voie, montre que Parcours 2 a bien été identifié par les partenaires comme un dispositif proposant une offre de formation spécifique et originale aux jeunes.

Les jeunes accueillis

Le dispositif accueille différents profils de jeunes entre 16 et 21 ans, avec une très grande majorité de mineurs (77% en 2020, 88% en 2019) :

- Ceux sortis de classe de 3^{ème} sans solution d'affectation au lycée à cause d'un mauvais dossier scolaire (absences, comportement, notes insuffisantes, etc.).
- Ceux qui ont décroché du système scolaire au cours du collège (dès la 5^{ème} pour certains), pour des raisons familiales, médicales ou pour cause de harcèlement ou de phobie scolaire.
- Ceux qui ont démarré puis interrompu un apprentissage dans un secteur pour lequel « il y avait encore de la place » mais qu'ils n'ont pas choisi et qui ne leur convient pas.
- Ceux qui sont arrivés en France depuis peu et qui ne sont plus dans l'âge de la scolarisation obligatoire (plus de 16 ans).

Les MNA représentent 60% des jeunes accueillis à Parcours 2 en 2019 et 54% des jeunes accueillis en 2020. Les publics les plus fortement représentés sont des ressortissants de divers pays d'Afrique (notamment d'Afrique de l'Ouest) et du Moyen Orient. Depuis 2020, nous accueillons également des Afghans, des Albanais, des Pakistanais. Les orientations de ce public nous proviennent de la cellule MIE de la Collectivité Européenne d'Alsace et des SAMNA, avec lesquels une excellente collaboration a pu être construite depuis leur mise en place en 2019.

Le Conseil d'État a précisé en février 2017, que les mineurs étrangers âgés de 16 à 18 ans confiés au service de l'Aide Sociale à l'Enfance doivent être regardés comme autorisés à séjourner en France lorsqu'ils sollicitent, pour la conclusion d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation à durée déterminée, une autorisation de travail. Cette autorisation ne peut leur être refusée. C'est donc en priorité vers la préparation aux contrats en alternance que l'offre de service de Parcours 2 est orientée. Pour les jeunes approchant les 18 ans, il y a urgence et nous avons construit une offre spécifique fin 2019 pour bien répondre à leur problématique. Un des formateurs de l'équipe s'est consacré prioritairement à ce public, avec de très bons résultats d'accès à l'apprentissage. Depuis 2020, nous accueillons également des MNA arrivés avant 16 ans en France, et qui sont orientés vers Parcours 2 à l'issue des classes UPE2A.

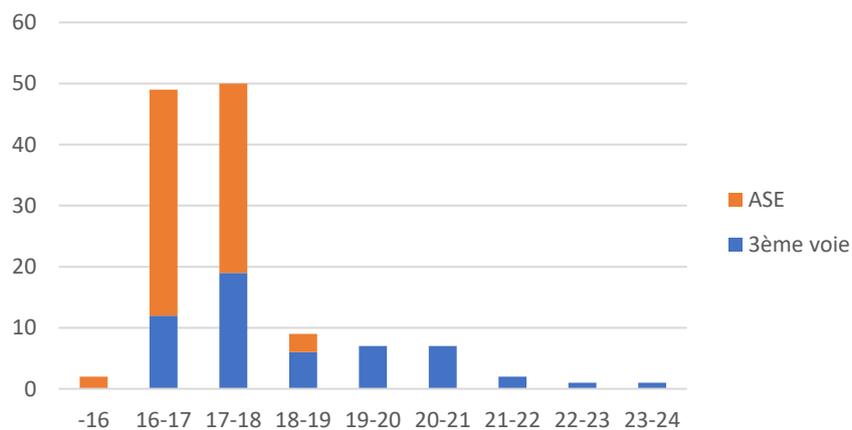
Parcours 2 a accueilli 128 jeunes en 2020, contre 188 en 2019 et 169 en 2018. Cet effectif s'explique par les crises sanitaires qui ont gelé les inscriptions pendant plusieurs mois, au cours des confinements successifs. Les accompagnements des jeunes ont été plus longs en 2020 que les années précédentes et, malgré la crise sanitaire, se soldent à 81 % par des sorties positives (contrat en alternance, emploi, entrée en formation ou intégration de l'Education Nationale).

1) Age, genre et situation des jeunes accompagnés

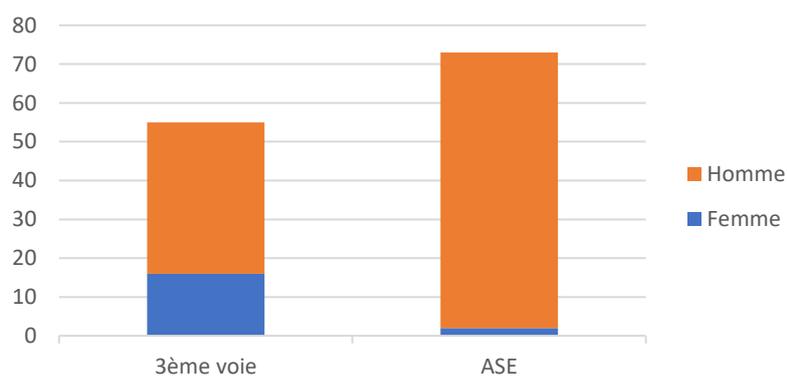
Tranche d'âge	Total général
-16	2
16-17	49
17-18	50
18-19	9
19-20	7
20-21	7
21-22	2
22-24	2
Total général	128

En 2020, Parcours 2 a accompagné 128 jeunes. La plus grande part des jeunes accueillis sont mineurs (77%) et ont été orientés par des structures relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance. Les jeunes majeurs sont orientés vers Parcours 2 afin de travailler le Français (expression orale et écrite) et de reprendre un rythme de travail avant d'intégrer l'Ecole de la Deuxième Chance ou un centre de formation.

Tranches d'âge selon l'orienteur

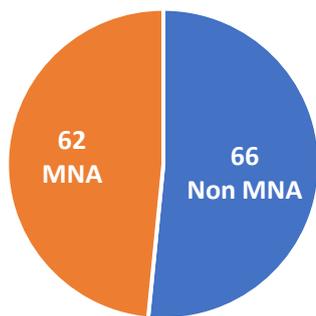


Genre en fonction de l'orientation



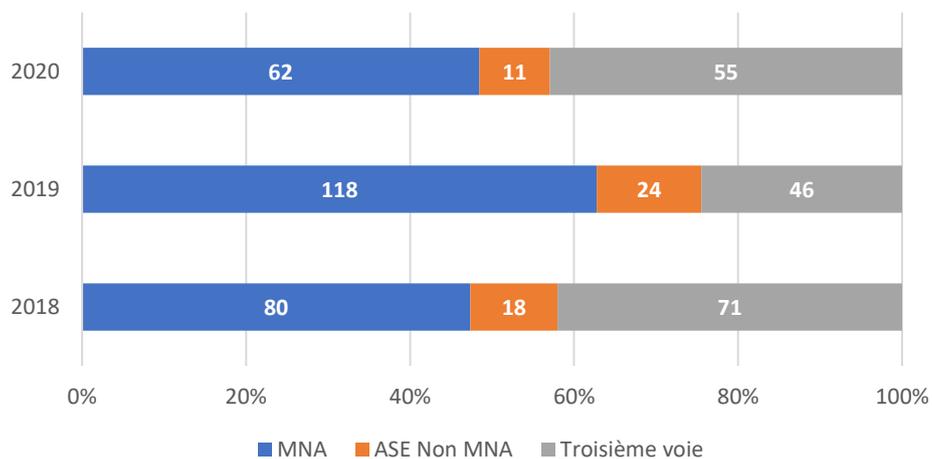
En 2020, Parcours 2 a accueilli 18 jeunes femmes et 110 jeunes hommes. Parmi ces jeunes, 62 ont le statut de Mineurs Non Accompagnés. Les jeunes orientés par les structures appartenant à l'Aide Sociale à l'Enfance sont majoritairement des garçons, avec le statut MNA. Les jeunes femmes accueillies par Parcours 2, quant à elles, ont été orientées par les structures de la troisième voie.

Situation des jeunes



Le public accompagné par Parcours 2 évolue chaque année. En 2020, la part des jeunes MNA a diminué par rapport à 2019 et celle des jeunes orientés par la Troisième voie a augmenté. La proportion de jeunes en provenance de structures de l'Aide Sociale à l'Enfance n'ayant pas le statut de MNA est restée stable au cours des trois dernières années.

Répartition des jeunes selon leur statut



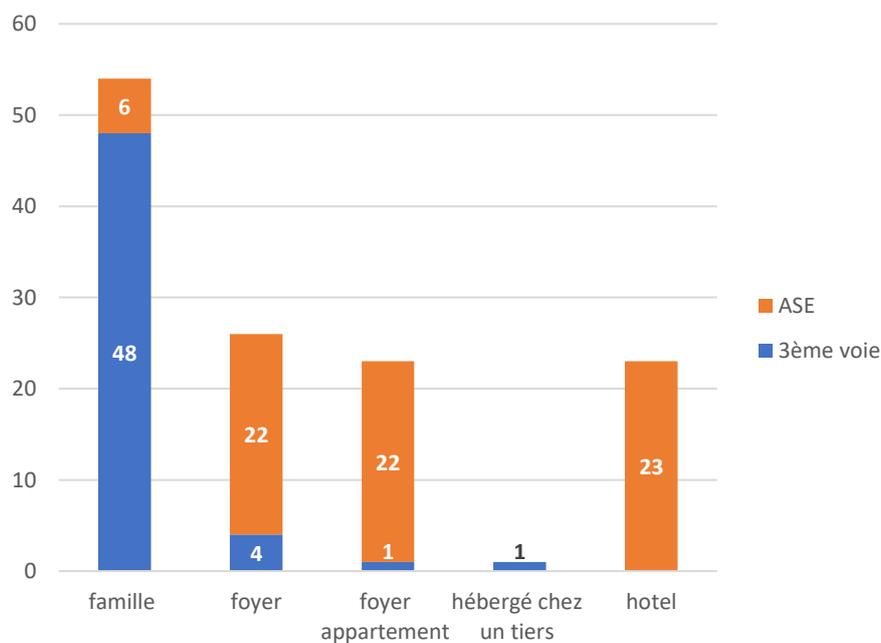
2) Lieu d'habitation et type de logement

Les jeunes ayant bénéficié de Parcours 2 sont logés pour la grande majorité au sein de l'Eurométropole de Strasbourg. Les 15 autres jeunes résidaient dans des communes du Bas-Rhin (Saverne, Ingwiller, Haguenau ou encore Bischwiller).

Lieu d'habitation	Nombre de jeunes
Eurométropole de Strasbourg	113
Hors Eurométropole de Strasbourg	15
Total	128

Les jeunes de Parcours 2 sont, pour la plupart (56%), logés par l'Aide Sociale à l'Enfance en foyer, en appartement ou à l'hôtel. Les autres jeunes sont hébergés au sein de leur famille. Les jeunes résidant à l'hôtel ont le statut de Mineur Non Accompagné et attendent une affectation en foyer, ces derniers ne disposant pas de suffisamment de places pour accueillir tous les jeunes arrivants. Lorsque ces jeunes passent de l'hôtel au foyer, un passage de relais entre les éducateurs s'effectue par les formateurs de Parcours 2 afin d'assurer la continuité du suivi des jeunes. Les formateurs soulignent les avantages de l'accompagnement rapproché des jeunes lorsqu'ils bénéficient d'une prise en charge en foyer.

Type de logement



3) Nationalité

Les nationalités des jeunes accompagnés par Parcours 2 sont variées et représentent les continents Européen, Africain et l'Asie. Les jeunes Français sont au nombre de 38.

Nationalité	3ème voie	ASE	Total général
Afghan		10	10
Albanais		4	4
Algérien	1	1	2
Angolais		2	2
Arménien	1		1
Bangladais		2	2
Français	31	7	38
Géorgien	3		3
Ghanéen	2		2
Guinéen		12	12
Irakien	4		4
Italien	1		1
Ivoirien		7	7
Kazakh	1		1
Kosovar	1	1	2
Libérien		1	1
Malien		7	7
Marocain		2	2
Pakistanaï		4	4
Russe	3		3
Rwandais	1		1
Sénégalais		2	2
Sierra-Léonais		1	1
Somalien		3	3
Soudanais	1	2	3
Sri-Lankais	1		1
Syrien	4		4
Tunisien		5	5
Total général	55	73	128

Les problématiques rencontrées par les jeunes

Au cours de l'accompagnement des jeunes à Parcours 2, nous avons pu repérer les différentes difficultés auxquelles ils sont confrontés.

Compréhension des règles d'un établissement :

39% de jeunes ont été scolarisés à l'étranger (pour beaucoup d'entre eux, ils n'ont été à l'école que 3 ou 4 ans, en primaire) et 14% sont illettrés. L'objectif étant pour ces jeunes d'intégrer un projet de formation et/ou d'insertion professionnelle, la mission de l'équipe pédagogique est de leur faire comprendre les règles d'un établissement : le respect d'un emploi du temps, des horaires, les pauses, ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas, la prise de parole dans un groupe, etc. Tous les ateliers proposés permettent ce travail de réflexion sur les règles de vie dans un collectif. L'accueil de ces jeunes au quotidien permet de repérer et de reprendre systématiquement avec eux les manquements en termes d'absence, de retards, de baisse de motivation et d'implication. Le travail sur l'assiduité, la régularité, l'engagement et l'autonomie est primordial.

Difficultés d'expression orale et écrite en langue Française :

20% des jeunes ont un niveau très faible en Français, ne leur permettant pas de comprendre des consignes et insuffisant pour intégrer une formation. Par le biais des ateliers d'expression écrite et orale et les ateliers communication, le niveau de chacun est pris en compte, ce qui permet à certains d'acquérir les bases de la lecture et de l'écriture et pour les autres d'améliorer leur niveau.

Les séances sur la découverte des métiers et la préparation aux stages permettent également d'aborder le vocabulaire professionnel de manière à ce que les jeunes ne soient pas en difficulté au moment de leur immersion en entreprise. Le nom des outils, des équipements, des produits, etc., y sont abordés selon les différents secteurs professionnels visés.

Travail en groupe :

Nous avons constaté que pour la moitié des jeunes accueillis, le travail de groupe est difficile. En effet, ils n'ont pas l'habitude de s'impliquer dans des travaux à plusieurs ou même simplement en binôme. Nous nous efforçons pour cela de créer, dans les différents ateliers, des situations dans lesquelles les jeunes sont amenés à communiquer et à prendre des décisions communes. Ces compétences leur seront utiles dans la suite de leur parcours, en formation comme en entreprise.

Regain de confiance en soi et besoin d'être rassuré :

Certains jeunes sont fragilisés par ce qu'ils ont vécu dans leur passé ou par ce qu'ils vivent actuellement. Notre rôle est de les accueillir en les respectant pour ce qu'ils sont, sans les juger et les aider à prendre conscience de leurs capacités. Certains ont une faible estime d'eux-mêmes, notamment ceux qui ont été victimes de harcèlement, de mauvais traitements ou encore

d'esclavagisme (pour les migrants). Nous essayons de leur donner la parole dans un cadre bienveillant, neutre et attachons une importance particulière à ce que chacun puisse prendre sa place.

La confiance en soi s'acquière au fil du parcours, au fur et à mesure que le jeune se familiarise avec l'équipe, avec les autres jeunes et qu'il se rend compte qu'il est en mesure de produire des choses dont il ne se sentait pas capable au départ. Par exemple, les objets qu'il fabrique dans les ateliers bois ou créations numériques lui permettent de voir la concrétisation de son travail et d'en être fier.

Un quart des jeunes que nous accueillons a un réel besoin d'être rassuré. En effet, ils ont des capacités mais n'osent pas entreprendre. Nous leur permettons, dans un cadre bienveillant, d'oser sortir de leur zone de repli tout en ayant le droit de se tromper. Quand le jeune a compris qu'il pouvait apprendre de ses erreurs, il prend des initiatives et tente des choses. Nous axons également notre pédagogie sur l'entre-aide. À tout moment un jeune peut aider un autre qui est en difficulté et nous constatons que ce geste est de plus en plus spontané au fil des parcours. Il devient même un réflexe dans les ateliers.

Les liens familiaux :

Un quart des jeunes de Parcours 2 ont très peu de liens avec leur famille. Certains parents ont été agréablement surpris par les créations réalisées par les usagers dans les différents ateliers, ils ne pensaient pas leur enfant capable de fabriquer de tels objets. L'estime des parents pour leur enfant est ainsi redynamisée et le lien familial, souvent altéré voire rompu, a pu, pour certains, être renoué. Les jeunes racontent à la maison ce qu'ils ont fait à Parcours 2 et ce qu'ils y ont appris. Les parents sont systématiquement conviés aux bilans à 3 mois et à la fin de parcours, cela leur permet de prendre conscience que leur enfant sait faire, est capable de se mobiliser et de construire.

Travail sur les priorités :

Pour un tiers des jeunes que nous accueillons, le travail sur la hiérarchisation des priorités est très important. Souvent, leur formation ou la construction de leur projet professionnel passe bien après les préoccupations familiales ou amicales.

Relations sociales suite à une longue période d'isolement :

Un cinquième des jeunes accueillis en 2019 était isolé suite à une longue période d'inactivité, parce qu'ils ont été victimes de harcèlement dans leur ancien établissement, ou encore parce que leurs addictions (notamment aux jeux vidéo) les ont coupés du monde extérieur. Parcours 2 a permis à ces jeunes de se faire des relations, de se socialiser et de refaire peu à peu confiance aux autres. Un travail important sur la tolérance, le respect des différences, le respect de l'histoire de chacun est fait régulièrement dans le cadre de tous les ateliers.

Conduites addictives :

Nous constatons qu'il est très compliqué de mobiliser les jeunes qui ont une addiction aux jeux vidéo. En effet, ils sont souvent happés par les jeux jusque très tard dans la nuit, perdent la notion du temps et ont du mal à se lever le lendemain (aussi bien le matin que l'après-midi). Nous proposons une mise en relation avec des associations qui pourront les aider, bien que souvent, ils ont du mal à être conscients des risques encourus étant donné que les dommages collatéraux ne sont pas encore forcément visibles. Certains jeunes, notamment en provenance de Tunisie, présentent une addiction aux médicaments (antiépileptiques).

1) Problématiques principales

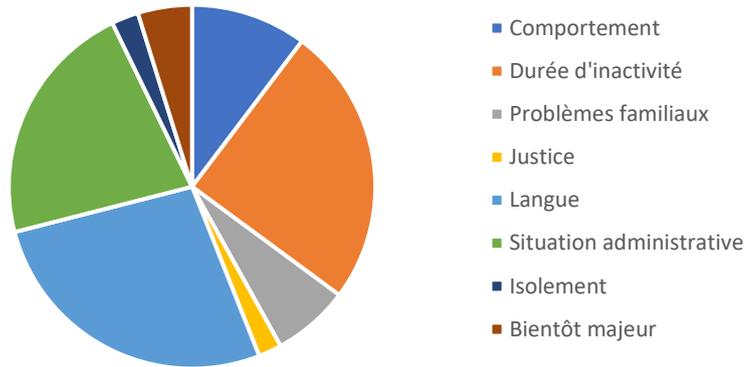
La problématique principale rencontrée par les jeunes pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance est celle des papiers : cet élément concerne les jeunes MNA, confrontés à la nécessité d'assurer la régularité de leur séjour en France, une fois la majorité atteinte. Si les jeunes MNA intègrent une formation qualifiante avant leur majorité, leur situation administrative est régularisée à 18 ans. La question de la langue est la deuxième problématique rencontrée par les jeunes de l'ASE et concerne également en majorité les jeunes MNA.

Les problématiques auxquelles font face les jeunes arrivés à Parcours 2 par la Troisième Voie sont l'inadaptation de leur comportement au monde de la formation ou du travail, une période d'inactivité prolongée, la maîtrise du Français et des difficultés familiales important impactant leur quotidien. Les jeunes orientés par les missions locales sont souvent inactifs depuis plusieurs années. Parcours 2 est alors une porte d'entrée permettant à ces jeunes de reprendre un rythme de formation à mi-temps.

Les jeunes cumulent souvent plusieurs problématiques. Les jeunes de l'ASE étant surtout MNA, ils sont face à la difficulté de la langue et de leur régularisation administrative ; les jeunes de la Troisième Voie, quant à eux, cumulent des difficultés en termes de comportement et d'une longue période d'inactivité.

Problématique	3ème voie	ASE	Total en %
Comportement	21	9	10,2
Durée d'inactivité	37	36	24,9
Famille	15	5	6,8
Justice	4	2	2,0
Langue	17	62	27,0
Situation administrative	3	61	21,8
Isolement	6	1	2,4
Bientôt majeur		14	4,8

Problématiques principales

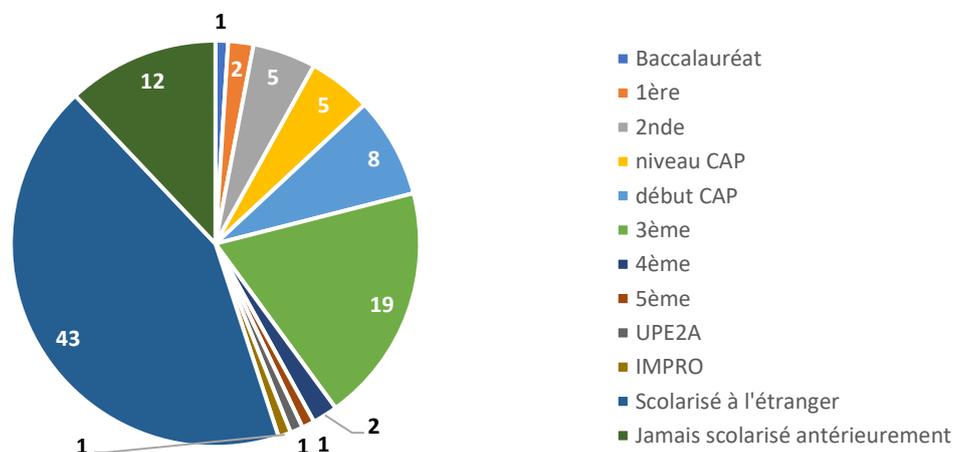


Parmi les 128 jeunes accompagnés par Parcours 2 en 2020, 23 avaient des difficultés en lien avec leur santé. Ces problématiques de santé étaient surtout en lien avec des addictions (25%), des problèmes de santé reconnus par la MDPH (22%), des difficultés liées à leur santé psychique ou psychologique (20%) et 25% des jeunes cumulaient plusieurs problèmes de santé.

2) Niveau de formation

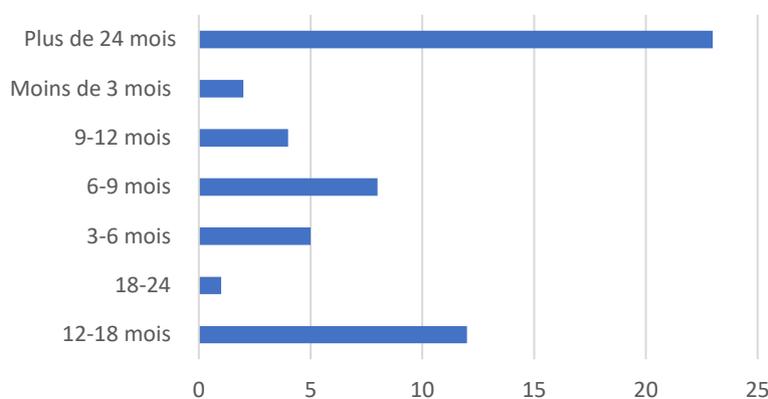
Les jeunes entrant à Parcours 2 ont des niveaux scolaires très différents. Il est parfois difficile d'évaluer le niveau scolaire des jeunes ayant été scolarisés à l'étranger, les niveaux d'exigence ne correspondant pas toujours à ce que demandent les établissements scolaires français. Cela crée de nombreuses déceptions pour les jeunes qui souhaitent poursuivre leur formation en France et qui se voient refuser leur entrée en formation, ou sont orientés vers des formations de niveau inférieur à ce qu'ils espéraient. Les formateurs remarquent également que beaucoup de jeunes, bien qu'ils aient été scolarisés, rencontrent des difficultés importantes dans les savoirs de base (expression écrite et orale, raisonnement logique et mathématiques).

Niveau de formation à l'entrée à Parcours 2



3) Durée de déscolarisation

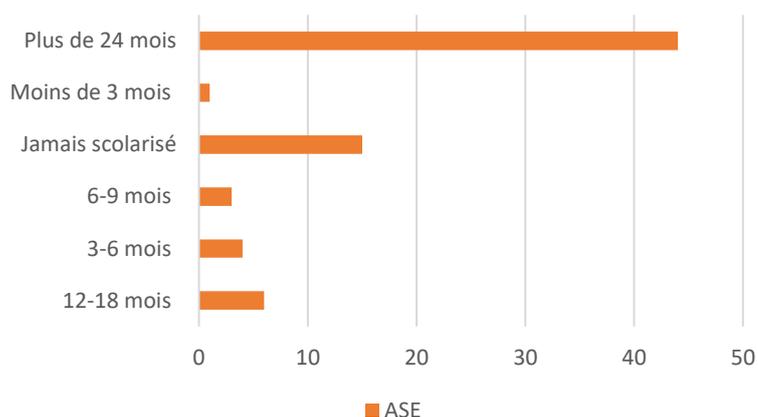
Durée de déscolarisation - 3ème Voie



Les jeunes pris en charge par Parcours 2 orientés par la Troisième Voie rencontrent des difficultés scolaires depuis une longue période. La plupart d'entre eux ont été scolarisés depuis plus d'un an (64%), dont une grande part depuis plus de deux ans (42%).

Les jeunes orientés par l'Aide Sociale à l'Enfance ont majoritairement été déscolarisés depuis une très longue période : 68%, dont 60% depuis plus de deux ans. Ils sont par ailleurs 20% à n'avoir jamais été scolarisés, ce qui s'explique par la part importante de MNA parmi ces jeunes.

Durée de déscolarisation - ASE

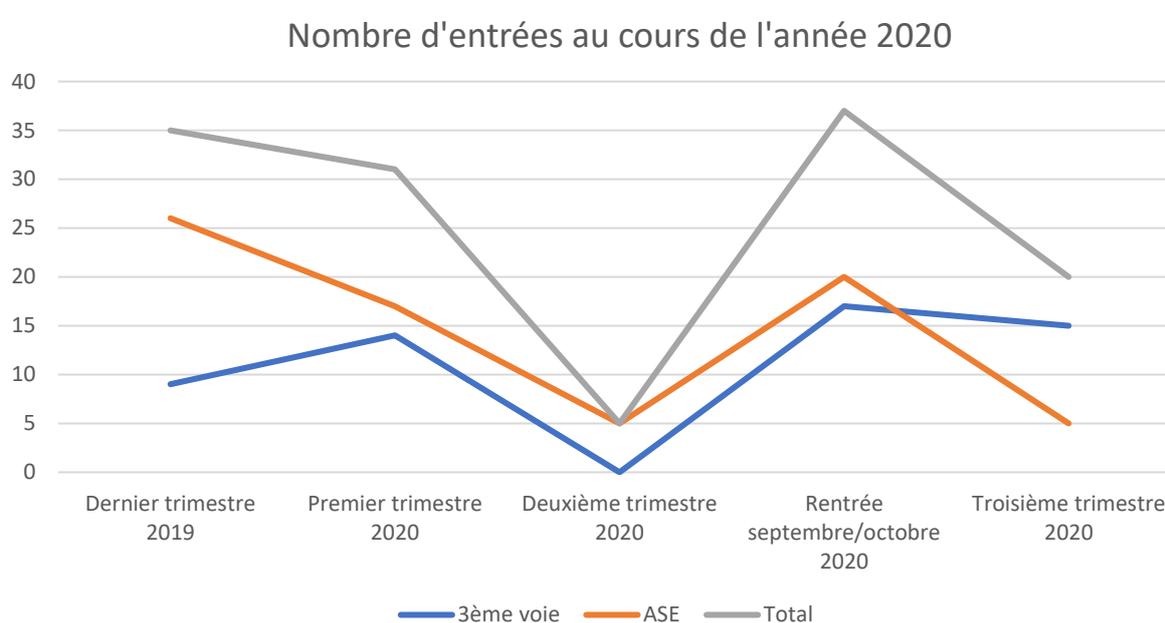


Durée de déscolarisation			
	3ème voie	ASE	Total général
12-18 mois	12	6	18
18-24	1		1
3-6 mois	5	4	9
6-9 mois	8	3	11
9-12 mois	4		4
Jamais scolarisé		15	15
Moins de 3 mois	2	1	3
Plus de 24 mois	23	44	67
Total général	55	73	128

Les parcours

1) Entrées à Parcours 2

Les inscriptions à Parcours 2 de l'année 2020 ont été fortement influencées par la crise sanitaire. Les entrées ont été très largement réduites pendant le deuxième trimestre 2020, suite au confinement. La rentrée 2020 (septembre et octobre) a été une période dans laquelle de nombreux jeunes sont entrés dans le dispositif Parcours 2 et les inscriptions au cours du troisième semestre ont souffert à nouveau du confinement.



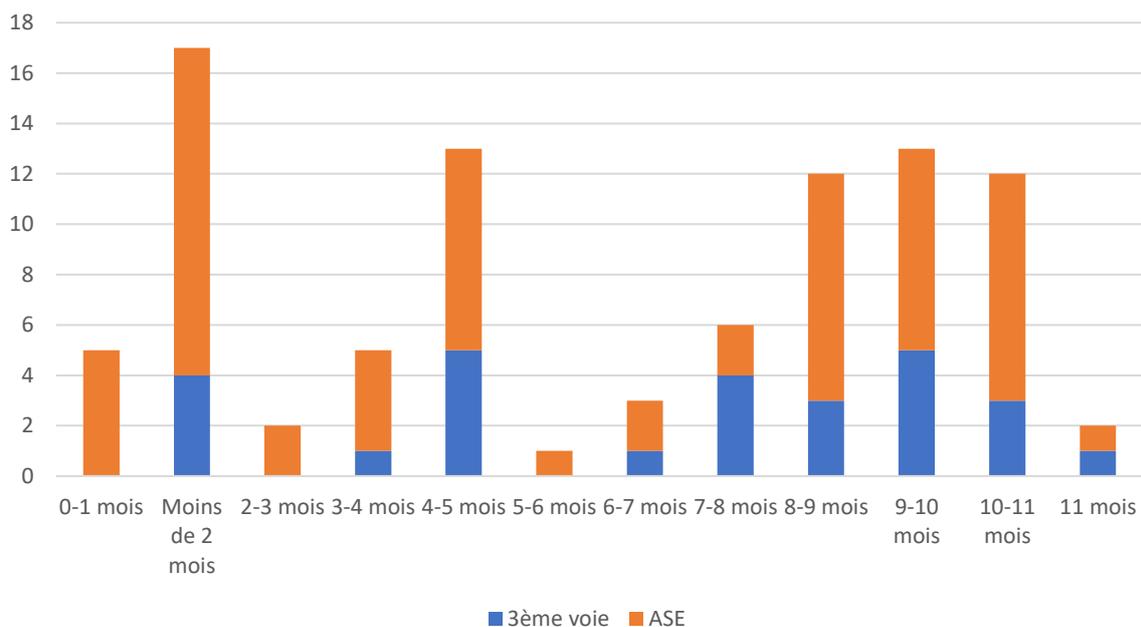
2) Durée de parcours

Les entrées et les sorties de Parcours 2 se font de manière permanente. Cela dit, la période de la rentrée scolaire, en septembre, marque l'arrivée de nombreux jeunes à Parcours 2. Par répercussion, de nombreuses entrées se font en mars, lorsque les jeunes ayant commencé leur parcours en septembre sortent du dispositif, ainsi qu'en juillet, lorsque les jeunes arrivés en mars ont bénéficié de Parcours 2 pendant six mois.

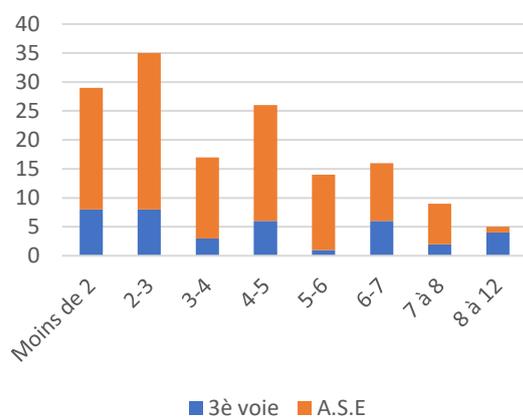
La durée moyenne des accompagnements à Parcours 2 en 2020 a été de 6,9 mois. Cette moyenne est bien plus longue que pour les années précédentes (3,85 mois en moyenne en 2019, 5,36 mois en moyenne en 2018). Cet allongement s'explique notamment par la crise sanitaire liée au Covid 2019. Les accompagnements à Parcours 2 ont été allongés afin de ne pas laisser les jeunes inactifs pendant

les différents confinements. Les parcours se terminent généralement par un stage de découverte en entreprise, or il était très difficile de trouver des entreprises accueillant des stagiaires en 2020, certains accompagnements ont donc été prolongés par les formateurs afin de pouvoir terminer le parcours des jeunes par un stage.

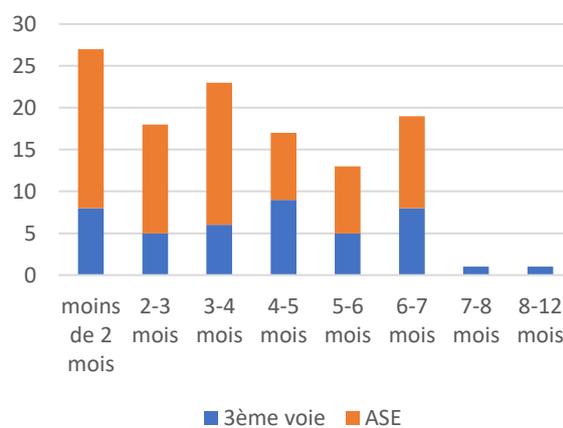
Durée des parcours - 2020



Durée des parcours - 2019



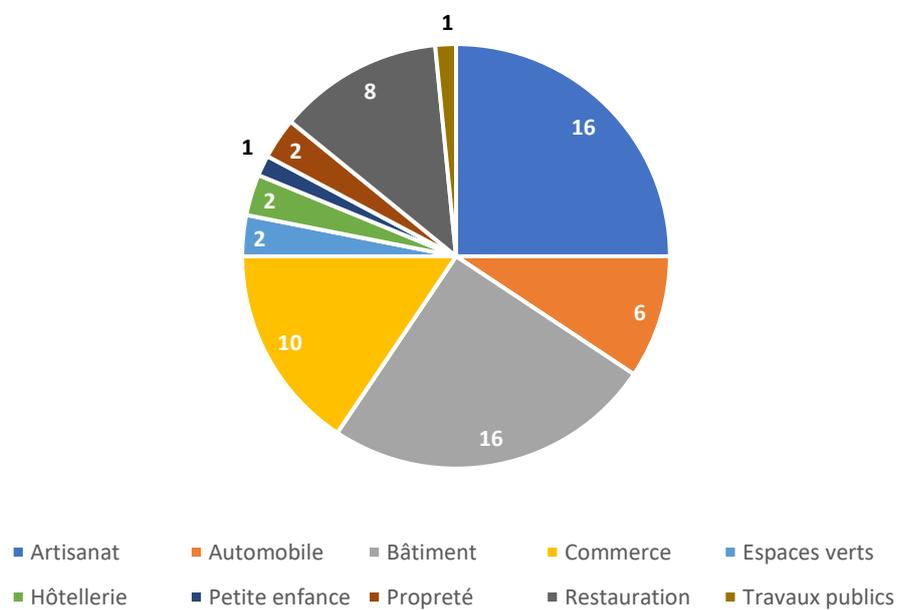
Durée des parcours - 2018



3) Stages en entreprise

Les formateurs accompagnent les jeunes dans la recherche de stage afin qu'ils puissent découvrir différents métiers ou conforter leur projet professionnel. En 2020, 120 stages ont été réalisés par les jeunes de Parcours 2, malgré l'impact de la crise sanitaire qui a rendu difficile l'accueil de stagiaires par les différentes entreprises. A titre de comparaison, 157 stages ont été réalisés en 2019, dont 39 stages dans le secteur de la restauration, alors qu'en 2020, seulement 8 stages ont pu être réalisés dans ce domaine.

Répartition des stages par secteur d'activité



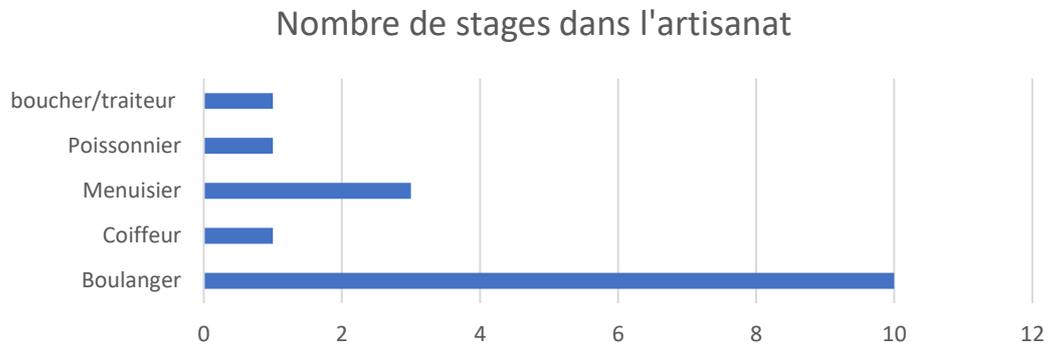
Les jeunes orientés par l'ASE ayant pour beaucoup le statut MNA, ils effectuent de nombreux stages, jusqu'à cinq stages pendant leur passage à Parcours 2, en vue de trouver un apprentissage. En ce qui concerne les jeunes de la Troisième Voie, ils sont bien plus nombreux à ne faire qu'un stage. Celui-ci leur permet de travailler le savoir-être en entreprise avant d'intégrer l'Ecole de la Deuxième Chance.

Secteurs d'activité des stages

Les jeunes de Parcours 2 ont effectué des stages dans différents domaines. Les secteurs de l'artisanat, du bâtiment et du commerce sont les plus importants.

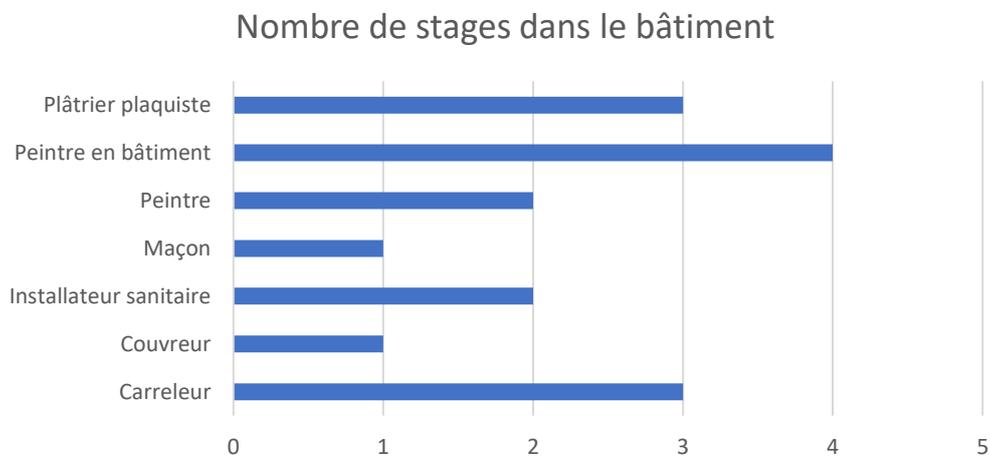
Stages dans l'artisanat

Les stages dans le secteur de l'artisanat concernent principalement les métiers de bouche.



Stages dans le bâtiment

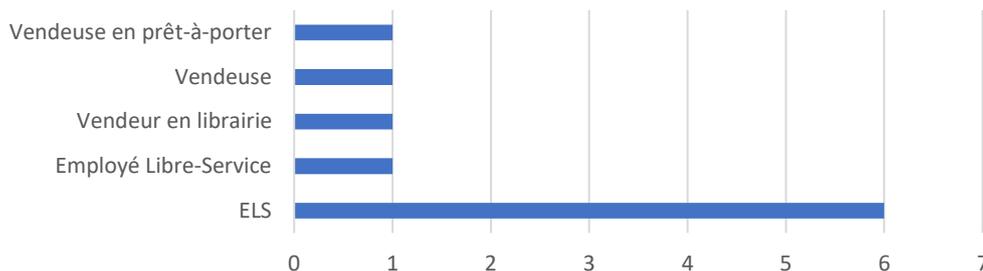
Beaucoup de jeunes expriment un projet de formation ou d'emploi dans le secteur du bâtiment. La participation au chantier école leur permet de découvrir les différents corps de métier du bâtiment.



Stages dans le commerce

La plupart des stages réalisés dans le secteur du commerce se font en tant qu'Employé Libre-Service (ELS), emploi pour lequel les enseignes de grande distribution recrutent facilement des stagiaires.

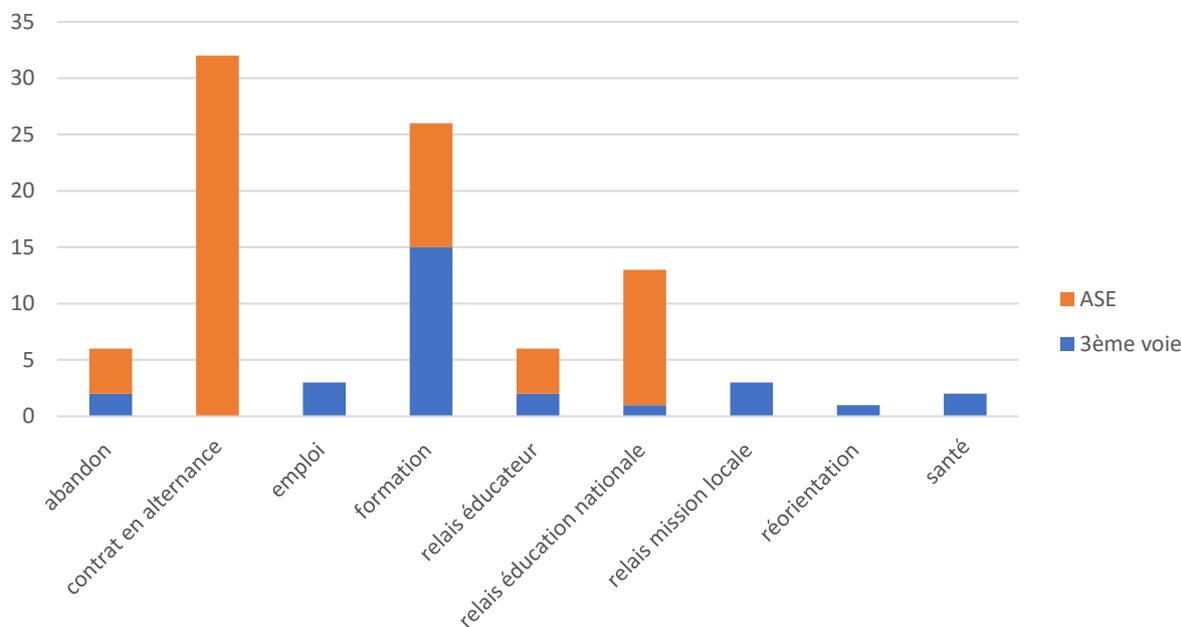
Nombre de stages dans le commerce



4) La fin de parcours

Malgré les difficultés particulières liées à la crise sanitaire au cours de l'année 2020, les sorties des jeunes de Parcours 2 sont positives à hauteur de 81%. 32 jeunes ont obtenu un contrat en alternance à la fin de leur parcours, 3 jeunes ont trouvé un emploi, 23 jeunes sont entrés en formation et 13 jeunes ont intégré l'éducation nationale.

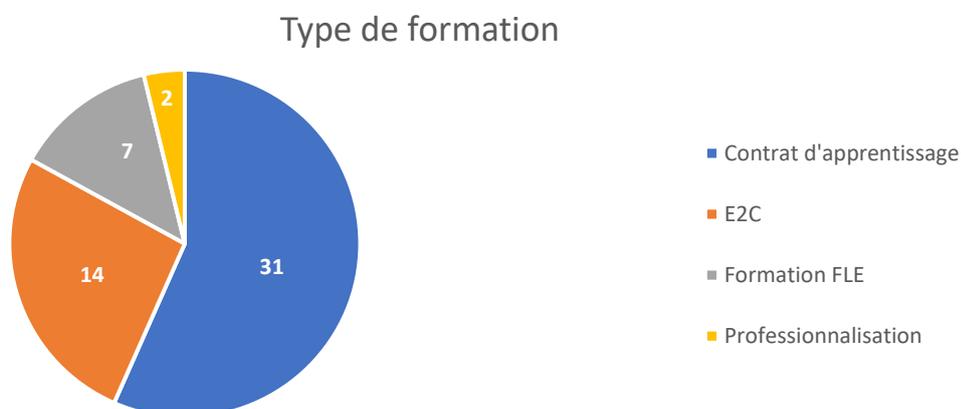
Motifs de fin de parcours



La poursuite de formation

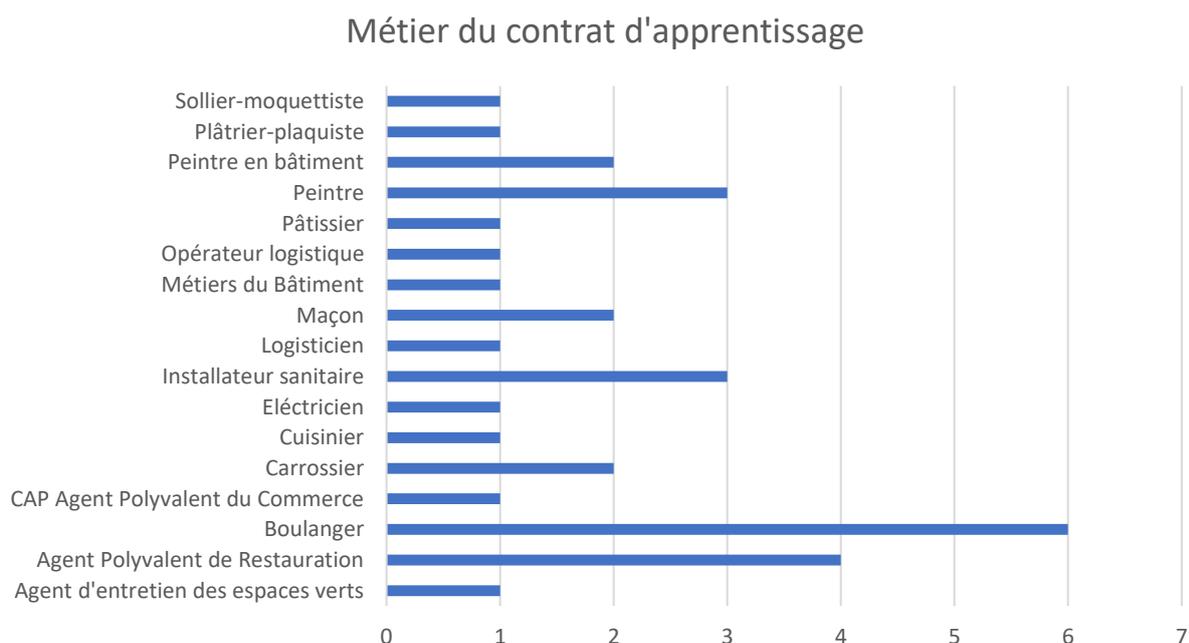
Parcours 2 représente une véritable passerelle vers l'entrée ou la poursuite de formation pour de nombreux jeunes accompagnés. La plupart des jeunes de l'ASE ayant le statut de Mineur Non Accompagné, ils sont face à la nécessité et l'urgence de trouver un contrat d'apprentissage qui leur

permettra à la fois de régulariser leur séjour en France et d'accéder à l'autonomie une fois la majorité atteinte, les aides de l'ASE se terminant à 18 ans. 14 jeunes ont continué leur parcours au sein de l'Atelier en intégrant l'Ecole de la Deuxième Chance, afin de poursuivre leur cheminement vers la professionnalisation et l'insertion.



Les contrats d'apprentissage

Plus de 45% des contrats d'apprentissage concernent le secteur du bâtiment. Les jeunes découvrent les différents métiers du bâtiment à Parcours 2 en participant au chantier école. Ils y apprennent les premiers gestes techniques et de sécurité, le respect des consignes, ainsi que le vocabulaire utilisé sur les chantiers.



Les abandons

Seuls 5 jeunes ont abandonné leur formation à Parcours 2 en 2020. 4 jeunes ont arrêté suite à un manque de motivation, malgré les efforts des formateurs pour les accrocher au dispositif. Un jeune a arrêté à cause de problèmes familiaux.

Les perspectives pour 2021

L'obligation de formation pour les 16/18 ans est mise en place à partir de 2021. Cette nouveauté dans l'accompagnement des jeunes vers la formation et l'emploi nous amènera à travailler avec de nouveaux partenaires afin de construire des parcours adaptés pour les jeunes. Il s'agira également de bien positionner Parcours 2 comme un acteur spécifique de cet accompagnement, grâce aux particularités de notre dispositif. Parcours 2 se distingue des autres offres d'insertion en proposant aux jeunes éloignés de l'école une préparation à l'entrée en formation qui s'adapte à leur rythme et à leurs besoins. Nous nous proposons de travailler avec les services en charge de l'obligation de formation pour les 16/18 ans dans le but de positionner notre offre de service dans un nouvel écosystème, où les différentes propositions devront constituer un cercle vertueux au bénéfice de ce public.

L'équipe de Parcours 2 s'ancre dans une démarche d'analyse réflexive et d'amélioration continue de nos pratiques professionnelles. Dans cette perspective, et suite aux observations des formateurs que de plus en plus de jeunes accueillis ont des difficultés d'apprentissage et d'insertion liées à des problématiques de santé mentale et de bien-être psychique, l'équipe souhaiterait se former davantage à l'accompagnement de ces jeunes (anxiété, troubles autistiques, troubles dys-...). L'objectif est d'être vigilant aux besoins spécifiques des jeunes pour leur proposer un accompagnement adapté.

Au sortir de la crise sanitaire, Parcours 2 fera face au défi de raccrocher vers un projet de formation et d'insertion professionnelle les jeunes ayant subi les différents confinements. Certains jeunes, déjà fragilisés auparavant par leur décrochage scolaire, ont souffert d'autant plus de l'isolement et de l'anxiété générés par le Covid 19. Parcours 2 pourra être un premier pas vers le retour dans la formation ou le monde du travail de ces jeunes. Cette remobilisation passera également par un travail de partenariat accru avec les éducateurs de l'ASE qui accompagnent des jeunes dans ces situations d'isolement et de décrochage.

Parcours 2 souhaite également continuer à dynamiser son réseau d'entreprises partenaires et créer de nouvelles collaborations afin d'accompagner les jeunes vers des stages, qui leur permettent de découvrir les différents champs professionnels et choisir leur orientation professionnelle. Un réseau d'entreprises partenaires solide permettra aux jeunes accompagnés de s'essayer à différents métiers dans un cadre bienveillant, grâce à la confiance réciproque entre les employeurs potentiels et Parcours 2.

L'année 2021 sera marquée par l'évaluation interne du dispositif Parcours 2. Cette démarche nous donnera l'opportunité d'évaluer l'offre proposée aux jeunes, de remettre en perspective le projet pédagogique de Parcours 2 en fonction des besoins repérés et d'en tirer les pistes d'amélioration à travailler dans la poursuite de notre activité.